

COMMUNE DE VOLESVRES

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 septembre 2015

Le Conseil Municipal de Volesvres s'est réuni le trois septembre à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Régis LAURENT, Maire, en vertu d'une convocation en date du huit août deux mille quinze.

Etaient présents :

- Monsieur Régis LAURENT,
- Mesdames Martine COUEGNAS, Marie-Josèphe PACAUD, Stéphanie CARTIER, Sandra CHAPEY, Messieurs Jean Noël DUCRET, Jean-Paul VEROT, Claude DUCROUX, Paul DAUVERGNE, Bernard THEREAU
David PIERRE, Gilles MICHEL, Richard PERRIER, Conseillers municipaux.

Etaient absents et excusés : Gaëlle GORDAT, Bruno DURAND

Mr Jean-Noël DUCRET est désigné secrétaire de séance

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2015

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte-rendu de la précédente séance en date du 18 juin 2015.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le maire informe les conseillers municipaux de la situation du secrétariat de Mairie depuis l'absence de la secrétaire titulaire. Madame Christelle Fernandes assure actuellement 5 heures par semaine pour essentiellement traiter les affaires courantes notamment au niveau comptable.

Cette situation ne pouvant durer éternellement le Maire fait lecture d'un courrier adressé au Président de la Communauté de Commune de Paray le Monial demandant un remplacement efficace dans le temps.

FRAIS SCOLAIRE

Le conseil municipal délibère favorablement pour les paiements suivants de la ville de Paray le Monial

Participation frais d'investissements des restaurants scolaires	5 330.00 €
Participation frais de fonctionnement des écoles privées	8 119.10 €
Participation frais de fonctionnement des écoles publiques	25 392.33 €
Fournitures scolaires au collège Cassin	71.65 €

DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de l'opération 100 projets pour l'emploi « lancé par ce Conseil Départemental » le maire propose au conseil municipal d'inscrire la rue du Sainfoin pour aménagement de chaussée, pose de bordures.

REDEVANCE GAZ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil délibère favorablement sur le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport de gaz.

DOTATION DE SOLIDARITE

Le conseil délibère favorablement pour procéder à une modification statutaire de la communauté de commune en ajoutant un article 13 intitulé : mise en place d'une dotation de solidarité qui permettra de reverser aux communes 30 % du S.D.I.S.

La répartition de cette dotation s'effectuera selon les deux critères :

Population INSEE à hauteur de 50 %.

Contribution à l'effort national à hauteur de 50 %.

TRAVAUX 2015

Les travaux d'entretien pour les diverses voies communales et communautaires sont terminés. Le programme 2014 et 2015 est soldé.

TAXE D'AMENAGEMENT

Après discussion sur la proposition du maire non retenue, le conseil délibère favorablement au renouvellement, du taux de la taxe d'aménagement votée en 2011 soit 1.5 %.

Une exonération de la taxe sera appliquée aux abris de jardin de moins de 20 m2.

ARRETE DE CIRCULATION

Afin de permettre la réalisation de l'ouvrage passage supérieur sur la RN 70 au lieu-dit Champ Pacaud la circulation sera interdite au droit du chantier du 21 septembre 2015 au 26 mai 2016. Une déviation sera mise en par la société SNCTP.

ENVIRONNEMENT

Claude Ducroux fait remarquer que les poubelles sont mal ramassées notamment à la Pontaise et que bien souvent les poubelles jaunes sont récupérées avec les grises. Le service environnement sera alerté immédiatement afin qu'il soit établi des contrôles et que la remarque soit rapportée à la société COVED.

Le service porte à porte du ramassage des ordures ménagères sur le secteur du passage à niveau de la Beluze à la voie communale de Romay sera opérationnel en octobre 2015. Le point propre situé en bordure de la RD 248 sera supprimé.

INFORMATIONS DIVERSES

Jean-Noël DUCRET fait part de sa visite à Saint-Léger-les-Paray sur le chantier de curage des lagunes des remarques pertinentes pouvant nous être utile dans les années à venir si le besoin de curage de notre bassin s'avérait nécessaire.

La société SNCTP cherche un bâtiment pour établir la base de vie des ouvriers qui construisent le pont sur la RN 70 – 2 pièces sans mobilier seraient nécessaires avec eau et électricité pour une durée 8 mois environ.

Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux

Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 15 heures.

**Le Maire,
Régis LAURENT**

Martine COUEGNAS	Paul DAUVERGNE	Richard PERRIER	Jean Noël DUCRET
Bernard THEREAU	Gaëlle GORDAT	Bruno DURAND	Stéphanie CARTIER
Sandra CHAPEY	Gilles MICHEL	Marie-José PACAUD	David PIERRE
Claude DUCROUX	Jean Paul VEROT		